



Bayonne, le 14 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PASS ROCADE 50 : ENTRE 5 ET 8 % DE TRAFIC REPORTÉ VERS L'AUTOROUTE

1364 abonnés Pass Rocade 50 ont été enregistrés en 4 mois, dont environ un tiers sont des nouveaux utilisateurs de l'A63-A64. Le délestage quotidien du réseau départemental se situe ainsi entre 5 et 8 %.

Le Pass Rocade 50, fonctionnel depuis le 1er octobre, vise à utiliser l'autoroute comme rocade urbaine via une réduction de 50 % sur les trajets domicile-travail. Objectif : désengorger les centres-villes. 1364 abonnés Pass Rocade ont été enregistrés en 4 mois, dont environ un tiers sont des nouveaux utilisateurs de l'A63-A64.

Parmi les 1364 abonnés du Pass Rocade, 437 sont des primo-accédants empruntant auparavant le réseau départemental. Près de 1200 trajets quotidiens sont ainsi effectués dorénavant sur l'autoroute. Si l'on compare le trafic moyen de la RD 810 entre 15 et 20 000 véhicules/jour, le report modal permis par le dispositif est de 5 à 8 % selon les jours.

Coût du dispositif

La contribution du Syndicat des mobilités est de 13 700 € par mois, correspondant aux 20% octroyés en plus des 30% ASF (soit les 50% de réduction sur le tarif commercial autoroutier). Le coût du dispositif est estimé à 170 000€ HT pour le Syndicat des mobilités sur cette première année de fonctionnement.

Pour rappel, le Pass'Rocade 50 est un dispositif soumis à conditions : 20 trajets identiques doivent être réalisés tous les mois pour en bénéficier. À noter également, cette réduction de 50 % est la première étape de la feuille de route élaborée sur ce dossier. Une réduction de 70 % de la facture mensuelle sera proposée aux abonnés des transports collectifs ou aux co-voitureurs courant 2020.

Pratique

Abonnement à la boutique Télépage Anglet - 5 route de Cambo - Maignon de 8h à 19h
Toutes les infos : communaute-paysbasque.fr

Pourquoi une rocade urbaine ?

La RD 810 est saturée avec près de 25 000 véhicules par jour hors saison et jusqu'à 40 000 sur le Pont Grenet, Avenue Maréchal Soult à Bayonne ou encore dans la traversée de Biarritz ou de Saint-Jean-de-Luz en période estivale. Cet état de fait engendre nuisances environnementales et inconfort pour les usagers.

Le Pass'Rocade s'inscrit dans cette réalité quotidienne et vise :

- le délestage du réseau routier communal et départemental avec un report du trafic sur l'autoroute pour les déplacements quotidiens (objectif jusqu'à un 1/3 du trafic routier départemental) -
- la réduction des déplacements automobiles individuels au profit d'alternatives combinant Voiture+bus ou Tram'bus et covoiturage

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr